LES ENTITÉS NON PERSONNIFIÉES

Une comparaison franco-québécoise

Direction scientifique :
Judith Rochfeld, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Gaële Gidrol-Mistral, Université du Québec à Montréal

3ÈME SÉANCE - MARDI 12 MARS - 16H-18H :

Les devoirs envers les entités non personnifiées : perspectives comparées

Lisa Carayon, *maitresse de conférences en droit, Université Paris 13,*
Marie Sophie de Clippele, *professeure, Université Saint Louis Bruxelles*
Hania Kassoul, *maîtresse de conférences, Université Côte d'Azur*

IRJS - SALLE DES PROFESSEURS, 4 RUE VALLETTE 75005

Lien de connexion Zoom en commentaire

Pour toute question : irjs@univ-paris1.fr

IRJS Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne André Tunc

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne – École de droit de la Sorbonne

GR DP Groupe de réflexion en droit privé

Chambre des notaires du Québec

UQÀM Faculté de science politique et de droit – Université du Québec à Montréal